



# La Municipalité de Saint-Épiphané recrute pour sa saison hivernale 2020-2021

## Surveillant et préposé à l'entretien de la patinoire

### Responsabilités

Glacer la patinoire dès que la température le permet ;  
Maintenir une bonne surface glacée de la patinoire ;  
Déneiger la patinoire et les bords des bandes ;  
Gérer et prévoir le déneigement, au besoin ;  
Déneiger les portes extérieures ;  
Prêter et gérer les équipements ;  
Assurer la surveillance et la sécurité des lieux ;  
Assurer la salubrité des lieux

### Conditions du contrat

Durée du travail : fin décembre à la mi-mars (durée variable selon la température)

Horaire de travail : horaire variable d'environ 35 heures à 40 heures par semaine.

Salaire : à discuter OU Contrat à forfait : à négocier (l'option du contrat nécessite la preuve d'une assurance)

### Exigences

Être ponctuel ;  
Être âgé de 18 ans et plus ;  
Respecter rigoureusement les obligations du contrat ;  
Être disponible le soir, la fin de semaine et, à l'occasion, le jour ;  
Avoir une bonne condition physique et avoir une bonne tolérance au froid ;  
Posséder un cours de premiers soins, un atout.

**OU**

## **2 emplois séparés**

### Surveillant à la patinoire

Pour la saison hivernale 2020-2021, la Municipalité de Saint-Épiphané est à la recherche d'une personne pour assurer l'ouverture, l'entretien ménager et un service à la clientèle à la salle Desjardins. La personne devra également assurer la surveillance de la patinoire pour la période du mi-décembre 2020 jusqu'à la semaine de relâche inclusive (selon les conditions météorologiques). Les heures de travail s'effectuent du jeudi au dimanche. Les horaires seront définies plus tard en saison pour un maximum de 24 heures semaine. Le taux horaire est au salaire minimum de 13.10 \$ / heure.

**+**

### Préposé à l'entretien de la patinoire

Pour la saison hivernale 2020-2021, la Municipalité de Saint-Épiphané est à la recherche d'une personne pour la préparation et l'entretien extérieur de la patinoire. Le préposé devra s'assurer que la patinoire soit toujours praticable durant tous les horaires d'ouverture ainsi qu'en cas d'activité programmées à d'autres moments. Il s'agit d'un contrat à forfait à négocier selon l'expérience (l'option du contrat nécessite la preuve d'une assurance).

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae par la poste ou par courriel, aux adresses suivantes, au plus tard le lundi 28 septembre 2020 16h30 :

Monsieur Stéphane Chagnon, M.A.P.  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
Municipalité de Saint-Épiphané  
220, rue du Couvent, Saint-Épiphané (Québec) G0L 2X0  
Courriel : [direction@saint-epiphane.ca](mailto:direction@saint-epiphane.ca)